

## Les vœux de l'OTRE présentés par la présidente Aline MESPLES



## Les vœux de l'OTRE présentés par la présidente Aline MESPLES

Lors de sa cérémonie des vœux 2020 de l'OTRE, les derniers d'Aline MESPLES à la présidence de l'organisation patronale des TPE et PME du transport routier, la présidente a rappelé que cette nouvelle décennie nous oblige déjà à titre personnel dans nos vies :

- Relever le défi de la préservation de notre planète,
- Relever le défi de l'éducation et donc de la capacité à l'autonomie de vie et de pensée,
- Relever le défi du mieux vivre ensemble et donc imaginer un futur pour tous ....

Après une fin d'année 2018, une année 2019 marquée par le mouvement dit « des gilets jaunes », la remise en cause des corps intermédiaires de leur utilité, de leur mission... Nous vivons une nouvelle crise autour de la réforme des retraites opposant les syndicats dits réformistes à ceux du combat.

Le débat ne semble plus possible, seule la confrontation, la violence semble le langage de certains. Ce climat violent est très inquiétant. Il est bien évidemment très défavorable à l'activité économique et particulièrement à nos secteurs de service.

L'idée que nous sommes confrontés à un défaut d'efficacité de notre organisation démocratique me paraît assez pertinente. Comment trouver des réponses et des solutions simples à la complexité effarante de notre société ?

Si je regarde à travers le prisme de notre profession, le diagnostic de nos difficultés, de tous les freins au développement de nos entreprises a été fait maintes et maintes fois... a t'on pour autant fait consensus sur les correctifs à apporter... je dirais presque !

Avons-nous collectivement obtenu que l'ensemble de ces correctifs soient en place et donc efficaces ? NON .

**Je dois donc exprimer l'usure de ce temps perdu.**

Usure que je sens de plus en plus formulée par des chefs d'entreprise qui ne voient pas d'issue à leur légitimes revendications !

Usure de se sentir bien seuls à entreprendre ....

Usure de consacrer toute notre énergie à se retrouver en mode défensif face à des attaques incessantes contre le mode routier, alors même que chacun s'accorde à reconnaître son rôle stratégique dans notre économie.

Nous avons néanmoins des raisons d'espérer car des dossiers stratégiques et prospectifs

s'annoncent enfin.

## **1 . La signature imminente d'un accord de transition énergétique que nous avons proposé dès octobre 2018 lors de notre congrès à Toulouse !**

- Cet accord vise bien évidemment le secteur du transport routier de marchandises. Mais je tiens à saluer le fait que le transport de voyageurs n'a pas été oublié. C'est une satisfaction et c'est l'occasion pour moi de saluer la présence de Jean Sébastien BARRAULT, président de la FNTV et de le remercier de sa présence aujourd'hui,

- Avec un engagement de stabilité de la fiscalité énergétique propre au secteur (taxes sur le gazole, le GNV, l'électricité, l'hydrogène) jusqu'en 2022 ;

- De poursuivre les travaux engagés en 2019 sur la mise en œuvre d'une Eco-Contribution dans le secteur du transport routier de marchandises qui implique le bénéficiaire du transport ;

- De finaliser la mise en œuvre d'une carte d'achat de carburant taxé au niveau du gazole professionnel, en stations-services et en alimentation des cuves entreprises. Parallèlement, garantir un raccourcissement des délais de remboursement du gazole professionnel pour les entreprises qui n'utiliseraient pas la carte d'achat carburant ;

- De Poursuivre, au-delà de 2020, dans un cadre à définir avec les organisations professionnelles, le programme d'engagements volontaires pour l'environnement (EVE) financé dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Des groupes de travail avec l'ensemble des acteurs du Programme EVE permettront d'aboutir à un projet d'évolution et à son financement pour l'été 2020 ;

- De Favoriser le développement de points d'avitaillement en énergies alternatives au gazole, lors du renouvellement des concessions des stations-services sur le réseau routier concédé et non concédé ; Demander aux services déconcentrés de l'Etat d'organiser des concertations locales pour développer des filières énergétiques propres de proximité ainsi que des réseaux d'avitaillement et de distribution des énergies communs aux différents utilisateurs professionnels.

- D'organiser, début 2020, une concertation avec les transporteurs, les constructeurs de véhicules

et les énergéticiens ainsi que les associations d'élus afin d'établir un contrat d'objectifs entre l'ensemble de ces acteurs en juin 2020.

- De rechercher la cohérence entre les calendriers nationaux, européens et internationaux en matière de transition énergétique ;
- Enfin de mettre en place des cadres réglementaires d'expérimentation en matière d'utilisation de véhicules autonomes, de platooning, d'EMS et d'autoroutes électriques et partager les retours d'expérience avec les organisations professionnelles.

## **2. Deuxième raison d'espérer... la naissance de la filière : France Logistique**

La déclaration d'Édouard PHILIPPE sur le rôle stratégique du secteur de la logistique et des transports avec la mise en place d'une structure qui réunit tous les acteurs de la filière est très important pour la profession.

France Logistique a cinq grands objectifs, dans lesquels l'OTRE se retrouve et participera activement :

- Favoriser la compétitivité ;
- Contribuer à la transition énergétique ;
- Améliorer l'image de la filière, accompagner l'évolution de ses métiers et de ses compétences ;
- Faire émerger de nouveaux modes d'organisation de la logistique urbaine ;
- Participer à la planification logistique du territoire.

## **3. Enfin, la création de la CPPNI**

Cet accord doit permettre à la branche de se mettre en accord avec le code du travail mais surtout

d'organiser sa négociation dans un cadre autonome entre partenaires sociaux.

Il doit nous permettre de négocier différemment : dans un cadre apaisé, en travaillant de manière prospective, au plus près des aspirations et de la réalité des entreprises et de leurs salariés.

Le CFA sera un des premiers chantiers qui s'impose à nous. Nous allons devoir réfléchir en premier lieu avec nos partenaires patronaux puis avec les organisations syndicales sur le devenir de ce régime. Doit-il être simplement aménagé ou doit-il être totalement réformé ? L'OTRE n'est fermée à aucune piste. Elle entend aussi s'appuyer sur l'expertise de la maison Klesia dans le domaine de la protection sociale et de la prévoyance.

Avant de terminer je rappelle que nous fêterons le 19 novembre 2020 les 20 ans de notre organisation et que nous préparons un programme particulier pour cette occasion.

Ce congrès sera aussi celui de passage de flambeau, après huit années à la présidence de l'OTRE, les professionnels seront invités à élire un(e) nouveau président(e).

Les vœux de l'OTRE présentés par la présidente Aline MESPLES